

INFO RAPIDE n°107 – JUILLET 2026



EDITO : Canicule, incendies : l'urgence climatique n'attend plus

*



Nous sommes qu'à la moitié de l'été, mais nous avons le sentiment qu'il dure depuis des mois.

Les épisodes de canicule se succèdent sans répit, les incendies de forêts d'une ampleur inédite nous saisissent d'effroi, et notre quotidien est profondément marqué par une chaleur qui éprouve les corps et les esprits. Ce que nous vivons n'est plus exceptionnel. C'est désormais la réalité du dérèglement climatique.

Face à cette situation, il est indispensable de faire de l'adaptation de nos sociétés au changement climatique **une priorité absolue**. Il ne s'agit plus d'anticiper un avenir lointain, mais de **répondre maintenant aux conséquences bien présentes sur nos territoires et dans la qualité de vie de chacune et chacun**.

La CFDT porte cette exigence depuis de nombreuses années. Engagée au sein du **Pacte du pouvoir de vivre**, aux côtés de 66 associations, organisations et mouvements, elle défend une transition écologique qui soit à la fois ambitieuse et socialement juste. **L'urgence climatique et la justice sociale sont indissociables**.

À la CFDT de la Communauté d'Agglomération Pays basque et du CIAS Pays basque, nous avons également inscrit cette question au cœur du dialogue social. **À travers les accords de méthode** que nous avons portés en 2024, la prise en compte du changement climatique, de ses conséquences sur les conditions de travail et de l'adaptation de nos organisations figure parmi nos priorités.

En revanche le temps n'est plus aux constats, il est à l'action...

Accélérer l'adaptation de nos collectivités, protéger les agents, repenser l'organisation du travail lors des épisodes climatiques extrêmes, préserver les plus vulnérables et préparer nos services publics aux défis de demain : voilà les enjeux qui doivent désormais guider les décisions.

Nous y sommes...

LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE kézako ? > [par ICI https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/](https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/)

* Photo de Maximilien Lamy journaliste AFP



La prévoyance, un chantier qui avance.

Dans le cadre du cahier revendicatif 2025, la CFDT a vu sa demande validée pour la mise en place d'un contrat groupe pour la prévoyance.

Le Cabinet CLEMIE qui a pour rôle d'accompagner les 3 collectivités parties prenantes dans le contrat groupe, a présenté en Groupe de travail en dialogue social le vendredi 12 juin dernier les premières estimations tarifaires démontrent l'intérêt de mettre en place un contrat groupe.

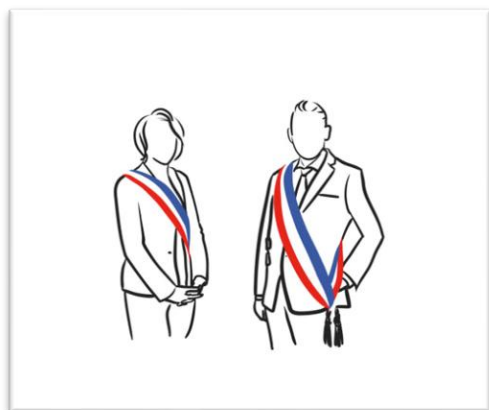
Nous avons écrit au Président IRIART sur un point précis pour les agents du CIAS Pays basque à savoir la prise en compte des heures complémentaires dans le calcul de la base horaire pour évaluer le niveau de prise en charge de la prévoyance.

Pour mémoire la CFDT a demandé dans son cahier revendicatif 2026, la mise en place d'un contrat groupe similaire sur le volet Santé.

Prochaine date du groupe de travail sur le contrat prévoyance le 24 septembre 2026.



Nouveaux élu.e.s, une première rencontre a eu lieu avec la CFDT



À la suite de l'élection du nouvel exécutif de la Communauté d'Agglomération Pays basque, la CFDT a souhaité rencontrer le nouveau Président Iriart afin d'échanger sur les enjeux sociaux de cette nouvelle mandature.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de Mme Mange, Vice-Présidente en charge des Ressources humaines, et de M. Darricarrère, Conseiller délégué à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail (QVCT).

À cette occasion, la CFDT a tenu à rappeler le travail important mené par les organisations syndicales depuis 2017 dans le cadre du dialogue social. Elle a souligné la qualité des travaux conduits au fil des années, grâce à un dialogue exigeant mais constructif, qui a permis de faire progresser de nombreux dossiers au bénéfice des agent.e.s.

La CFDT a également rappelé qu'en ce début de mandature, elle avait sollicité un bilan des actions engagées en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). Ce retour d'expérience apparaît aujourd'hui indispensable afin d'évaluer les dispositifs mis en œuvre, d'identifier les axes d'amélioration et de définir les priorités des prochaines années.

Enfin, la CFDT a fait connaître sa vision concernant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement de la collectivité. Si elles ont pu répondre à un contexte donné, plusieurs d'entre elles méritent désormais d'être réinterrogées afin de mieux répondre aux attentes des agents, aux évolutions des métiers et aux défis auxquels notre collectivité est confrontée.

La CFDT poursuivra, comme elle le fait depuis de nombreuses années, son engagement en faveur d'un dialogue social de qualité, fondé sur l'écoute, la concertation et la recherche de solutions concrètes au service des agents et du service public.

Contractuel.es : VRAI ou FAUX ?

Aujourd'hui, les agents contractuels représentent en moyenne 25 % des effectifs de la fonction publique territoriale. Les évolutions réglementaires de ces dernières années nous laissent penser que cette proportion ne devrait pas diminuer dans les années à venir.

La CFDT a toujours défendu les agents contractuels. Bien que nous soyons un syndicat profondément attaché au statut de la fonction publique et engagé pour sa défense et son évolution, nous considérons que les agents contractuels doivent bénéficier des mêmes droits à la protection, à l'accompagnement et à la défense que les fonctionnaires.

Parce qu'ils sont aujourd'hui des acteurs incontournables du service public territorial, il nous paraît essentiel de mieux faire connaître leurs droits.

Nous vous proposons donc un vrai / faux consacré aux agents contractuels. Il répondra peut-être à certaines des questions que vous vous posez et permettra de déconstruire quelques idées reçues.



Pour voir le VRAI ou FAUX voir le document joint à cette info rapide.

PACTE SOCIAL : Groupe de travail du 4 juillet à Bidache.

Pacte social : les premières négociations sont lancées.



Les premières négociations autour des cahiers revendicatifs de la CFDT ont enfin débuté. Cette première séquence, retardée cette année en raison des élections municipales, s'est tenue à Bidache le 2 juillet.

À cette occasion, nous avons passé en revue l'ensemble de nos propositions avec l'administration. Si aucune réponse concrète n'a encore été apportée à nos revendications, un sujet a particulièrement retenu notre attention : celui des postes de coordinatrices ressources.

Nous avons ressenti une réelle réticence de l'administration sur cette proposition portée par la CFDT. Cette position est d'autant plus surprenante que le nouveau président de la CAPB affiche sa volonté de redonner davantage de proximité au sein des pôles et des maisons de la Communauté. Le renforcement de ces fonctions de coordination nous semble pourtant pleinement cohérent avec cette ambition.

Sur les autres revendications, les échanges se poursuivent et de nombreuses questions restent encore en cours d'analyse dans les services communautaires. Rendez-vous à la rentrée.

La question de la canicule s'est invitée dans les échanges. La fin de cette première séance de négociation du 2 juillet a également été marquée par un échange musclé autour de la question du Plan de Continuité d'Activité (PCA) et de la communication mise en œuvre lors de l'épisode caniculaire

Il ne faut pas se méprendre sur notre démarche. La CFDT ne cherche à mettre personne en difficulté. Depuis de nombreuses années, **nous alertons** sur la nécessité d'adapter les conditions de travail aux conséquences du dérèglement climatique. **Aujourd'hui, cette réalité s'impose à nous** : les épisodes de fortes chaleurs se multiplient et s'intensifient. Il est désormais indispensable de franchir une nouvelle étape afin de protéger efficacement la santé des travailleuses et des travailleurs...rapidement et de façon prioritaire.

Par ailleurs, la CFDT considère également qu'une communication à destination de l'ensemble des agent.e.s aurait été souhaitable afin d'informer chacun des mesures mises en œuvre et des recommandations liées à cet épisode caniculaire. Une information claire, homogène et diffusée à tous constitue un élément essentiel de la prévention des risques professionnels aurait été apprécié par nos collègues.

Syndique-toi pendant l'été avec l'adhésion découverte !

Elle permet de **découvrir** les services CFDT pendant une période d'essai pour favoriser l'intégration de ces nouveaux et nouveaux adhérents.e.s.

**Alors tu veux rejoindre l'équipe CFDT de la CAPB
et CIAS PAYS BASQUE ? >>>>>>>>>>>>>>>>**

